MINISTERE DE L'AGRICULTURE SERVICE DE LA PROTECTION DES VEGETAUX
Publication périodique
DLP 29-8-88036418
AVERTISSEMENTS AGRICOLES
BULLETIN TECHNIQUE DE LA STATION D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES RHONE-ALPES
AIN, ARDECHE, DROME, ISERE, LOIRE, RHONE, SAVOIE, HAUTE-SAVOIE
EDITION GRANDES CULTURES
ABONNEMENT ANNUEL : 90 f
REGISSEUR RECETTES D.D.A.
(7) 8954848
Circonscription RHONE-ALPES 55, rue Mazenod 69426 LYON CEDEX 3
20 Mai 1985 N° de série continue 54 Bulletin n° 7

MALADIES DES CEREALES

BLÉ

Les plantes sont actuellement au stade gonflement - début épiaison.
Nous vous rappelons l'importance du traitement épiaison sur blé dans notre région, vu la nuisibilité très fréquente de la **septoriose** et parfois de la **rouille brune.** Il faut veiller à protéger les deux derniers étages foliaires qui ne doivent pas être atteints par les maladies car ce sont eux qui fournissent le rendement.
L'intervention doit être réalisée lorsque 50 % des épis sont sortis.

Actuellement il faut surveiller :

- **dans les régions précoces** (Drôme, Ardèche, Isère, Plaine de Lyon, Plaine de l'Ain) la **rouille brune** qui est présente déjà depuis plusieurs semaines dans la Drôme, et dont l'évolution dépend de la climatologie et la **septoriose** qui est abondante sur certaines parcelles.
  Attention également à l'oïdium qui est dangereux s'il passe sur épi.
- **dans les autres secteurs de Rhône-Alpes**, la **rouille brune** est actuellement très peu abondante. Par contre, la **septoriose** est très abondante sur certaines parcelles.
  Attention également à l'Oïdium.

ORGE

Les cultures sont maintenant épiées.
Les derniers traitements ont donc dû être réalisés. Cependant dans les zones où les pluies abondantes n'ont pas permis de pénétrer sur les parcelles, une application fongicide peut encore être réalisée si la **rhynchosporiose** progresse sur les feuilles supérieures.
Une observation s'impose car la situation est très variable selon les parcelles.

P114

Imprimerie de la Circonscription RHONE-ALPES. Le Directeur Gérant R. GIREAU Commission Paritaire de Presse N 1640 AD